

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien inter. à l'aiguillage	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien intermédiaire à l'aiguillage assure la formation des techniciens à l'aiguillage ainsi que la préparation, la programmation et la manipulation des dispositifs nécessaires à l'aiguillage tant au point de vue technique qu'artistique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assure la formation de son groupe:
 - a) Initie les nouveaux employés, les conseille, les dirige dans l'accomplissement de leurs tâches et participe à leur évaluation.
 - b) Vérifie régulièrement le travail, s'assure du respect des normes établies et informe son supérieur de tout problème rencontré.
 - c) Collabore à l'élaboration de nouvelles méthodes de travail afin de maximiser le rendement des opérations et initie les techniciens à l'aiguillage en conséquence.
 - d) Forme ou participe à la formation, au perfectionnement et au recyclage de son groupe en matière d'opérations, de méthodes de travail, etc.
2. Participe à la recherche et à l'analyse des besoins d'équipement en vue d'acquisitions futures.
3. Exécute les tâches de technicien à l'aiguillage.
4. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

GROUPE TVA _____

EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Technicien inter. à l'aiguillage	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audio-visuels.

EXPÉRIENCE

- Posséder cinq (5) années d'expérience comme technicien à l'aiguillage.

CONNAISSANCES

- Connaissances de base en informatique.
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.
